

SUIVI TEMPOREL DES OISEAUX COMMUNS

RAPPORT 2015

**Mission Développement durable et
Biodiversité**

12/06/2015

PREAMBULE

Au printemps 2014, la cellule Biodiversité de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise s'est engagée dans un protocole de comptage d'oiseaux nicheurs pour approfondir les connaissances de l'avifaune locale car les données existantes étaient très fragmentaires. D'autre part, l'agenda 21 mis en place par la CACP a prévu d'inclure des indicateurs de biodiversité, et le suivi des populations d'oiseaux peut constituer l'un de ces indicateurs. Dans ce but, ces inventaires ont été reconduits en 2015.

I. LE PROTOCOLE STOC

Le protocole STOC fait partie du programme Vigie-Nature coordonné par le Muséum national d'Histoire naturelle. Il s'appuie sur un réseau de volontaires et vise à évaluer la dynamique des populations nicheuses d'oiseaux communs (abondance, variations spatiales et temporelles) sur le long terme.

A. PRESENTATION

Les sites d'étude sont des carrés de 2 km de côté. Au sein de chaque carré, l'observateur identifie 10 points d'écoute de façon homogène et proportionnelle à la variété des habitats. Ceci permet d'avoir une série de points d'écoute regroupant des milieux variés et donc susceptibles de contenir une avifaune la plus diversifiée possible.

Pour chaque point d'écoute, l'observateur identifie les oiseaux par leur chant ou par reconnaissance visuelle. Il doit également les dénombrer. Dans le respect du protocole, chaque écoute ne doit pas excéder 5 minutes.

Les relevés sont effectués en deux passages successifs au printemps, avec un intervalle de 4 à 6 semaines. Ils sont réitérés chaque année aux mêmes points et sur les mêmes périodes. Une application spécifique permet de structurer les données et de les transmettre directement au Muséum.

B. OBJECTIFS

Les informations collectées et compilées permettent d'observer des tendances régionales mais aussi nationales et européennes. Le STOC-EPS peut ainsi être utilisé pour l'étude de phénomènes globaux tels que les effets du changement climatique ou de l'urbanisation.

III. LES PARTENARIATS

A. LA FERME D'ECANCOURT

Un animateur de la Ferme d'Ecancourt a participé aux relevés d'un carré.

B. LA BASE DE LOISIRS

L'Île de loisirs de Cergy-Pontoise a mis à disposition un animateur Nature et des vélos pour les relevés du carré centré sur l'étang.

C. LES BENEVOLES

Trois bénévoles collaborent avec la cellule :

- Éric et François, deux passionnés d'ornithologie, membres du CORIF
- Lucile, qui travaille au Muséum National d'Histoire Naturelle

D. LA CORIF (CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE)

Le CORIF assure la liaison avec le Muséum.

IV. LES RESULTATS

Les données ne constituent pas un inventaire exhaustif de l'avifaune car les observations ne durent que 5 mn sur quelques points d'écoute. Des espèces nicheuses non répertoriées par le protocole sont toutefois bien présentes sur le territoire : le pic noir et la chouette chevêche par exemple.

Le protocole est cependant éprouvé depuis de nombreuses années et il a permis au niveau national des analyses pertinentes sur la diversité et la dynamique des populations.

La liste des espèces observées dans le cadre du protocole est en annexe de ce document.

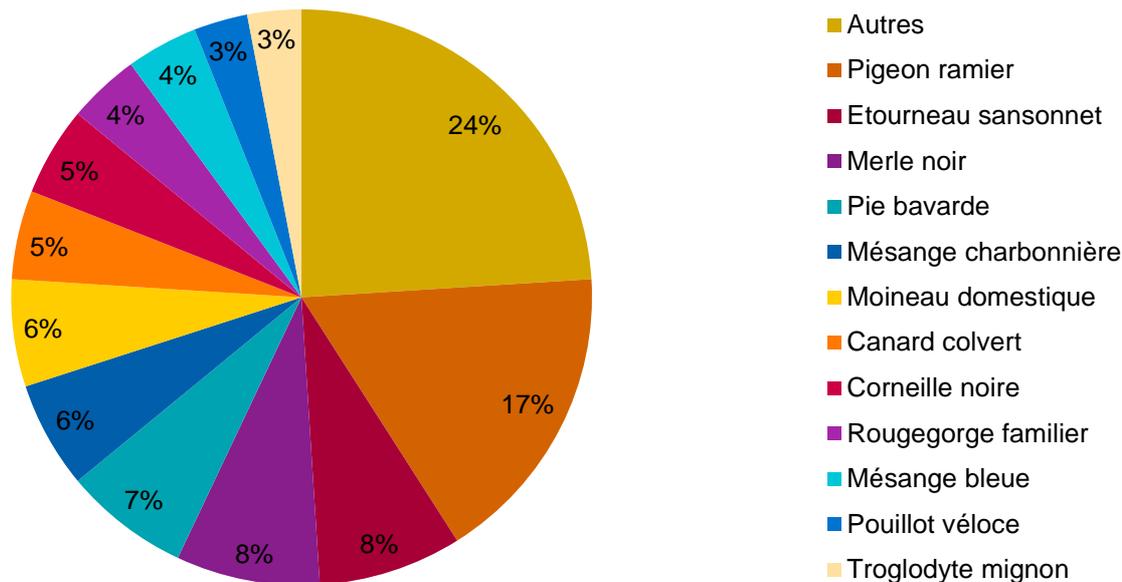
A. LE MOIS D'AVRIL

Voici quelques indicateurs issus de nos relevés :

- Nombre total d'espèces observées en avril : **49**
- Nombre de points d'observation présentant plus de 25 oiseaux sur les relevés d'avril : **10**
- Nombre de points d'observation présentant plus de 10 espèces d'oiseaux au mois d'avril : **24**
- Nombre d'espèces menacées ou quasi menacées* et présumées nicheuses : **2**, le vanneau huppé et la linotte mélodieuse
- Nombre de points d'observation présentant au moins une espèce menacée ou quasi menacée* et présumée nicheuse : **2**

*Classée NT, VU, EN ou CR sur la [liste rouge des oiseaux nicheurs d'Île de France](#)

Répartition des espèces au mois d'avril



Autres : accenteur mouchet, bergeronnette grise, bernache du Canada, chardonneret, grand cormoran, cygne tuberculé, faisan de Colchide, faucon crécerelle, fauvette grisette, fauvette à tête noire, foulque macroule, Geai des chênes, Grèbe huppé, Grimpereau des jardins, Grive draine, Grive musicienne, héron cendré, hirondelle rustique, linotte mélodieuse, martin pêcheur, mouette rieuse, oie cendrée, pic épeiche, pic vert, pigeon colombin, pigeon domestique, pinson des arbres, poule d'eau, roitelet triple bandeau, roitelet huppé, rougequeue noir, serin cini, sittelle torchepot, tarier pâtre, tourterelle turque, vanneau huppé, verdier d'Europe.

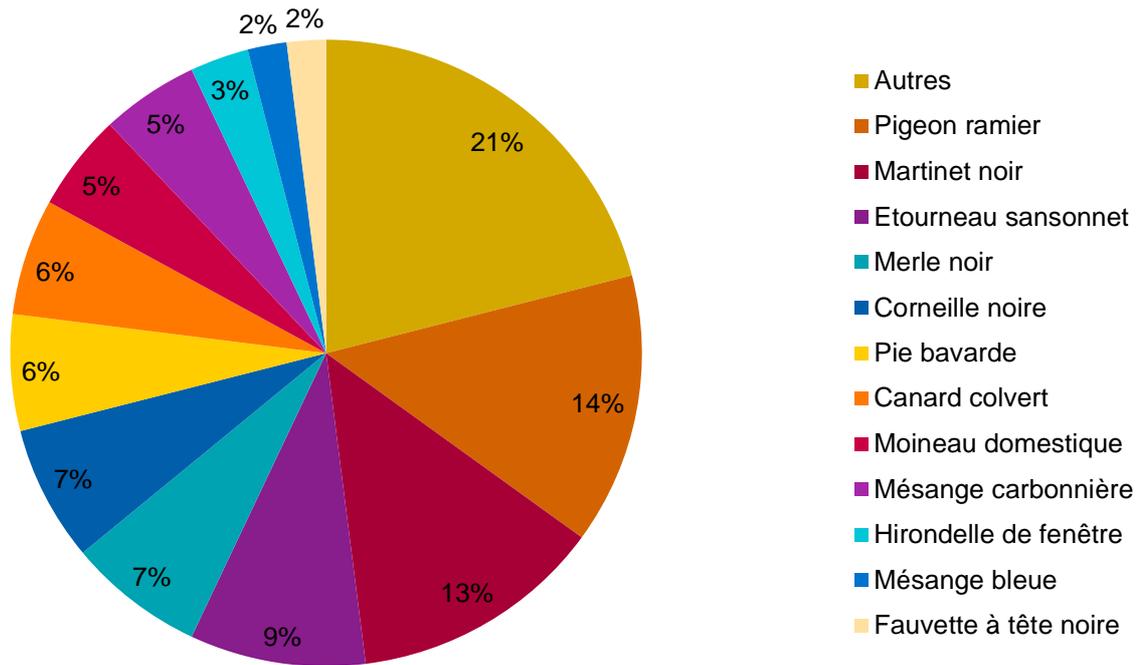
B. LE MOIS DE MAI

Voici quelques indicateurs issus de nos relevés :

- Nombre total d'espèces observées en mai : **53**
- Nombre de points d'observation présentant plus de 25 oiseaux sur les relevés de mai : **19**
- Nombre de points d'observation présentant plus de 10 espèces d'oiseaux au mois de mai : **29**
- Nombre d'espèces menacées ou quasi menacées* et présumées nicheuses : la sterne pierregarin et la linotte mélodieuse : **2**
- Nombre de point d'observation présentant au moins une espèce menacée ou quasi menacée* et présumée nicheuse : **2**

*Classée NT, VU, EN ou CR sur la [liste rouge des oiseaux nicheurs d'Ile de France](#)

Répartition des espèces au mois de mai



Autres : accenteur mouchet, alouette des champs, bergeronnette grise, bergeronnette des ruisseaux, bernache du Canada, canard domestique, chardonneret, grand cormoran, cygne tuberculé, épervier, fauvette grisette, fauvette des jardins, geai des chênes, goéland sp, grive draine, grive musicienne, héron cendré, hirondelle rustique, hypolaïs polyglotte, linotte mélodieuse, martin pêcheur, mouette rieuse, oie cendrée, perruche à collier, pic épeiche, pic vert, pigeon domestique, pinson des arbres, pouillot véloce, gallinule poule d'eau, rougegorge familier, rougequeue noir, rousserolle effarvatte, serin cini, sittelle torchepot, sterne pierregarin, tarier pâtre, tourterelle turque, troglodyte mignon, verdier d'Europe.

Comparaisons entre 2014 et 2015

Indicateurs de la campagne 2015

Nombre total d'espèces observées : **60**

Nombre de points d'observation présentant plus de 25 oiseaux sur les relevés de mai : **19**

Nombre de points d'observation présentant plus de 10 espèces d'oiseaux au mois de mai : **29**

Nombre d'espèces menacées ou quasi menacées* et présumées nicheuses : linotte mélodieuse, vanneau huppé et sterne pierregarin : **3**

Nombre de point d'observation présentant au moins une espèce menacée ou quasi menacée* et présumée nicheuse : **3**

*Classée NT, VU, EN ou CR sur la [liste rouge des oiseaux nicheurs d'Ile de France](#)

Huit espèces supplémentaires ont été observées en 2015, ce qui constitue une augmentation notable. De plus, il y a deux fois plus de points d'écoute présentant plus de 25 oiseaux en 2015. Le nombre de points d'écoutes avec plus de dix espèces a été multiplié par 3. Une telle inflation s'explique sans doute par le biais de l'augmentation des compétences des observations et leur meilleure connaissance du terrain.

On constate une tendance constante sur les deux années. La diversité de l'avifaune et le nombre d'individus sont plus importants en mai qu'en avril. Ceci correspond à l'arrivée échelonnée des espèces migratrices.

V. CONCLUSIONS

Il est intéressant de comparer les résultats de l'agglomération de Cergy-Pontoise avec les résultats à l'échelle régionale. D'autre part, ces données prennent tout leur sens avec la reconduite annuelle des inventaires et permettent d'en apprécier les évolutions.

A. LE CONTEXTE REGIONAL

La « Liste Rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Ile-de-France » est une référence scientifique reconnue, idéale pour comparer nos résultats avec les tendances régionales. Ce document a été rédigé par Natureparif en collaboration avec le MNHN et l'INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel).

En Ile-de-France, sur les 168 espèces d'oiseaux nicheurs recensées, 39 sont menacées, soit un quart du nombre total d'espèces dans la région.

Cette proportion n'est pas différente à l'échelle nationale. C'est au niveau du nombre d'espèces disparues que la différence est sensible. Depuis 1950, 10 espèces sur 151 ont disparu en Ile-de-France (6,6 %), alors que seulement 5 espèces sur 277 ont disparu à l'échelle nationale (1,8 %).

Les grandes tendances de la dynamique des populations de l'avifaune en Ile-de-France se traduisent par :

- Une dynamique négative des espèces spécialistes des milieux agricoles (50% du territoire),
- Une bonne diversité globale des espèces inféodées aux milieux forestiers (25 % du territoire),
- Une dynamique positive pour les espèces spécialistes des milieux bâtis, dû à la densification des zones urbaines (23 % du territoire),
- Une dynamique négative des espèces spécialistes des zones humides et aquatiques (2% du territoire),
- Une dynamique positive des espèces ubiquistes (sans habitat favori), et des espèces opportunistes possédant une grande capacité d'adaptation à un nouveau milieu.

Les pratiques agricoles sont largement responsables de la situation des espèces inféodées à ce milieu. Le changement du paysage agricole (suppression des haies par exemple), la monoculture (qui diminue la variété du milieu) et le recours intensif aux pesticides ont considérablement affecté l'avifaune. La forte

régression des surfaces de prairies humides est aussi imputable aux modes de gestion des espaces agricoles. L'urbanisation, par la destruction et la fragmentation des milieux, impacte également les populations d'oiseaux.

B. LES TENDANCES CONSTATEES A L'ECHELLE DE L'AGGLOMERATION

L'une des caractéristiques communes à l'ensemble des points d'écoute est un bruit de fond permanent essentiellement lié à la circulation routière et aérienne, ainsi qu'aux autres activités humaines (industrielles, de loisirs, commerciales) qui occasionnent un fort dérangement des oiseaux.

Observations d'espèces d'intérêt en 2015

Des espèces nicheuses «quasi-menacées» :

En mai, trois linottes mélodieuses ont été observées sur le carré des « Linandes », au sein de milieux spécifiques que constituent les grandes friches. La suppression de ces grandes friches par les travaux d'aménagement risque de faire décliner localement cette espèce.

Le bouvreuil pivoine a été aperçu entre deux points d'écoute, sur le carré du « Bois de Cergy ».

Des espèces nicheuses «vulnérables» :

En avril, un vanneau huppé a été observé en vol au-dessus du carré des « Linandes ». Il est toutefois impossible de savoir si sa présence n'est que ponctuelle.

Une sterne pierregarin a été vue à l'Île de loisirs.

Des espèces invasives :

Des espèces qui ne sont pas originaires de notre pays ont été observées durant ces deux mois. C'est le cas de la perruche à collier, d'origine asiatique, et de la bernache du Canada établie à l'Île de loisirs.

D'autres espèces ont été observées récemment sur le territoire de l'agglomération en dehors du protocole, parmi lesquelles :

- le cochevis huppé et le blongios nain, espèces «en danger»
- le faucon hobereau, la chouette chevêche, le grèbe castagneux, espèces «quasi menacées»
- le bruant des roseaux, le pic noir, la buse variable... espèces «de préoccupation mineure»

L'évolution par rapport à 2014 et l'examen de la corrélation avec les tendances régionales

Comme en 2014, la forte présence du martinet noir, du moineau domestique et du pigeon ramier atteste d'une dynamique positive des populations d'oiseaux nicheurs des milieux bâtis. Sans surprise, les relevés 2015 sur ces espèces sont en totale concordance avec les tendances franciliennes.

Le merle noir, la pie et la corneille font toujours partie des espèces les plus observées sur les deux mois d'étude. Ceci témoigne une nouvelle fois de la bonne dynamique des espèces ubiquistes et opportunistes, qui s'adaptent assez facilement à l'évolution de leur milieu de vie.

D'autre part, la persistance des observations de pics épeiches et d'hirondelles de fenêtre est encourageante. Ces espèces autrefois communes déclinent fortement à l'échelle régionale depuis une dizaine d'années.

Malgré une surface importante des zones humides sur le territoire de l'agglomération, les espèces spécialistes de ces milieux ont du mal à s'implanter durablement. Les nuisances causées par l'activité humaine (forte fréquentation, bruit,..) et la faible diversité des milieux sont défavorables au développement de l'avifaune.

En ce qui concerne les milieux agricoles, l'utilisation de pesticides, la fragmentation des espaces et l'absence de haies sont néfastes au développement de l'avifaune spécialiste des milieux agricoles, comme l'atteste l'absence des relevés de certaines espèces telles que le busard Saint-Martin présent à proximité dans le Vexin français. Les observations sur les quatre carrés de Cergy-Pontoise sont hélas en adéquation avec les analyses régionales. L'apparition en 2015 de l'alouette des champs dans la plaine maraîchère de Cergy, qui n'avait pas été relevée en 2014, est cependant un signe encourageant. Sa présence n'est peut-être pas étrangère à la pratique de l'agriculture biologique par certains exploitants.

C. DES PISTES D' ACTIONS FAVORABLES A L'AVIFAUNE

A l'occasion des séances sur le terrain, quelques aménagements ont paru favorables à certaines espèces d'oiseaux nicheurs.

Lors de l'étude du carré « Bois de Cergy » le 01/06/2015, des chardonnerets ont été observés dans une prairie fleurie semée sur l'espace public à l'angle du Boulevard du port et de l'Avenue des Grouettes.

Les fruits des bleuets constituent à l'évidence un mets de choix pour cette espèce. Les graines des cosmos, de centaurées et de la chicorée sont également appréciées. De plus, après fauchage, ces prairies fleuries deviennent des milieux favorables à d'autres espèces, telles que le serin cini, intéressées par les graines tombées au sol. La multiplication de ce type d'espaces serait intéressante pour l'avifaune.

Sans doute, l'extension des espaces agricoles voués à l'agriculture biologique et la plantation de haies auraient des effets positifs sur les espèces spécialistes de ces milieux.

D'autre part, compléter les corridors écologiques permettrait de diminuer la fragmentation des espaces, et de réduire l'isolement de certaines populations d'oiseaux. L'arrêt de l'entretien de

certaines espaces ciblées peut être une bonne solution. C'est ce qui est testé au niveau de la voie réservée aux bus à Liesse, où une friche n'est plus fauchée depuis plusieurs années afin de rétablir naturellement la continuité d'un milieu boisé.

VI. ANNEXE

Liste des espèces rencontrées dans le cadre du STOC-EPS 2015

Accenteur mouchet	Geai des chênes	Pie bavarde
Alouette des champs	Goéland sp	Pigeon colombin
Bergeronnette grise	Grand cormoran	Pigeon domestique
Bergeronnette des ruisseaux	Grive draine	Pigeon ramier
Bernache du Canada	Grive musicienne	Pinson des arbres
Canard colvert	Héron cendré	Pouillot véloce
Canard domestique	Hirondelle de fenêtre	Roitelet triple bandeau
Chardonneret	Hirondelle rustique	Roitelet huppé
Grèbe huppé	Hypolaïs polyglotte	Rougegorge familier
Grimpereau des jardins	Linotte mélodieuse	Rougequeue à tête noire
Corneille noire	Martinet noir	Rousserolle effarvatte
Cygne tuberculé	Martin pêcheur	Serin cini
Etourneau sansonnet	Merle noir	Sittelle torchepot
Epervier	Mésange bleue	Sterne pierregarin
Faisan de Colchide	Mésange charbonnière	Tarier pâtre
Faucon crécerelle	Moineau domestique	Tourterelle turque
Fauvette grisette	Mouette rieuse	Troglodyte mignon
Fauvette des jardins	Oie cendrée	Vanneau huppé
Fauvette à tête noire	Perruche à collier	Verdier d'Europe
Foulque macroule	Pic épeiche	
Gallinule poule d'eau	Pic vert	